

MERICOURT

notre
ville

www.mairie-mericourt.fr

► N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Citoyenneté :

Les Méricourtois
et leurs animaux de compagnie



Magazine d'informations municipales - Mars 2015

Dossier

Budget 2015

Méricourt reste "tournée vers l'avenir"

Le magazine de votre ville

Culture



Environnement
Sport
Travaux



Education
Populaire
Seniors



Magazine Méricourt Notre Ville Mars 2015

Directeur de la publication : Bernard BAUDE, Maire
Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication

Retrouvez le Magazine «Méricourt Notre Ville» sur le site Internet de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr

Au sommaire



P4/5 : Avec nos Elus
«De l'utilité des com-
munes»

P6/7 : Citoyenneté «Les Méricourtois et leurs
animaux de compagnie»

P8 : Social «Les vacances en famille, Méricourt s'engage
pour le droit aux vacances pour tous»

P9 : Droits «Le long chemin des droits de la Femme»

P10/12 : Sport «Au service municipal des sports : des activités toutes catégories» «Premier
tournoi U15 réussi» «Futsal : Inter-districts et sélection nationale» «5 nouvelles ceintures
noires au Karaté» «Au pied du terri, le spectacle était au rendez-vous» «Finales départe-
mentales au tennis de table avant les régionaux»

P13/16 : Culture «La culture physique, oui mais pas que !» «Les rendez-vous de la G'Art»
«Le gala de danse Emotion» «Les vacances à la Gare»

**P17/20 : Dossier «Budget 2015 : Conviction des élus et compétences
des équipes municipales, Méricourt reste tournée vers l'avenir»**

P21 : Education «Sensibilisation et travail d'éducation à la sécurité routière pour les écoliers de Saint-
Exupéry»

P22/25 : Enfance, Jeunesse, Education Populaire Aujourd'hui, c'est navette !
«Le Club 11/15 ans toujours lancé dans de très beaux projets» «Du neuf à la
Maison des Jeunes»

P26 : Environnement «Semaine du Développement Durable 2015, une semaine pour sensibiliser,
une année pour agir»

P27 : Seniors «Tous les week-ends, la Résidence Henri Hotte se paie le ciné» «Banquet
des Aînés 2015»

P28/29 : Vie associative

**P30/33 : Travaux Ecoles maternelles et élémentaires : des travaux en per-
manence pour entretenir et maintenir un patrimoine accueillant»**

P34 : Tribune Libre

P35 : Débat «Liberté d'expression ?»

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

● MAIRIE DE MÉRICOURT Place Jean Jaurès B.P. 9 62680 MERICOURT
Tél. 03 21 69 92 92 – Fax. 03 21 40 08 96

<http://www.mairie-mericourt.fr> - E-mail : contact@mairie-mericourt.fr
Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30
à 18H00 (Ouverture tous les mardis jusque 19H00)

● Un problème à signaler ? Une suggestion à faire ?
Une question à poser ?

LE NUMERO VERT DE LA MAIRIE EST À VOTRE ECOUTE

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les parcours du Cœur

Fédération Française
de Cardiologie
NORD PAS-DE-CALAIS
www.fedcardionpc.org

28 et 29 Mars
2015

« Prenez soin de votre cœur
en redécouvrant le plaisir de
pratiquer une activité physique »

Avec



Fabien Gilot
Champion du monde
et olympique de cyclisme



Matthieu Delbuchy
Arsenal FC et
Equipe de France de Football

Ville de Méricourt - Dimanche 29 Mars 2015

- 9H30 : Départ de la randonnée pédestre
de l'Espace LADOUMEGUE (à peu près 10km)
- 10H00 : Cours de fitness, step et Zumba enchaîné
encadré par Charlotte et Johann
- 11H00 : Séance d'étirements, stretching,
relaxation et pilâte encadrée par Thérèse
- 11H30 : Collation et verre de l'amitié



Tous les partenaires du Ministère des Ressources Humaines, du Service de Santé et des Droits des Femmes et du Ministère de la Santé, du Service de la Santé et des Droits des Femmes

Déclarations des Revenus 2014

A partir du Lundi 20 Avril 2015
de 8H30 à 12H00 et 13H30 à 16H30

**Permanence impôts tous les jours au
Centre des Impôts de Lens, rue L. Armand**

Tél. 03 21 08 10 10

Si vous ne pouvez pas vous déplacer et que vous ren-
contrez des difficultés pour remplir votre déclaration,
une personne pourra vous aider dans vos démarches
en Mairie (Salle des Commissions) les :

- Lundi 4 Mai de 9H00 à 11H00
- Mardi 5 Mai de 9H00 à 11H00
- Mercredi 6 Mai de 9H00 à 11H00
- Lundi 11 Mai de 14H00 à 16H00
- Mardi 12 Mai de 14H00 à 16H00
- Mercredi 13 Mai de 14H00 à 16H00

*Pour déposer vos déclarations, une urne sera
mise à disposition en Mairie à partir du
Lundi 20 Avril jusqu'au Mercredi 20 Mai 2015.*

Contraints, mais pas à genoux !

Certes, nous sommes contraints, et de manière scandaleuse, par la baisse des aides financières de l'État. Mais la volonté politique, celle qui anime les Élus vraiment de gauche au sein de notre Conseil municipal, demeure intacte. Certes, nous constatons la dégradation insupportable des conditions de vie des Méricourtois, dégradation liée à une crise financière dont nous ne sommes pas responsables... et à la lâcheté politique des gouvernements successifs qui ont préféré s'enchaîner lamentablement à la dictature de la finance mondialisée, esclaves qu'ils sont aujourd'hui de leurs propres re-

noncements.

Méricourt ne veut pas se mettre à genoux ! Les subventions aux belles associations de notre Ville sont préservées, par exemple. Parce que ce sont ces mêmes associations qui créent la vraie vie dans nos quartiers, dans notre Ville. Parce que la vie, l'humain, sont des notions plus fortes que les puissances noires du calcul intéressé.

Autre exemple ? Nous n'augmenterons pas, cette année encore, la part communale sur l'impôt. Voilà un geste qui peut paraître insignifiant au regard de nos prochaines feuilles d'imposition. Certes. Mais ce choix municipal s'accompagne d'une volonté : celle de poursuivre de manière raisonnée l'amélioration constante de notre qualité de vie méricourtoise.

En discussion avec Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais, Bernard BAUDE propose à la Région d'être à nos côtés pour nos prochains projets.

Bernard BAUDE
Maire



en bref...



Les entreprises méricourtoises pensent à l'avenir

On ne le dira jamais assez. Méricourt possède à travers ses zones d'activité d'un réseau de PME très actives, performantes et dynamiques. Il en est ainsi pour la Serrurerie Vasseur qui après avoir fraîchement modernisé ses ateliers, vient d'investir dans deux nouvelles machines, une presse plieuse et une cisaille guillotine. Les élus méricourtois ont participé à l'inauguration de ce nouvel équipement... comme pour saluer cette volonté de croire en l'avenir pour mieux l'inventer ensemble.



Nous sommes «engagés dans la labellisation» de notre Écoquartier

Le Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité vient de décerner à notre Ville de Méricourt le diplôme «Engagé dans la labellisation» pour notre projet d'Écoquartier de la Fosse 4/5 Sud. On notera au passage tout le sérieux de cette reconnaissance officielle dans la mesure où notre candidature a été finalement reçue après une triple expertise et une commission nationale. Voilà un premier pas de franchi afin d'obtenir maintenant le label Écoquartier durant l'avancement prochain des travaux.

Le journal du Département disponible en Mairie

Le journal du Conseil général, «L'Écho du Pas-de-Calais» est distribué dans toutes les boîtes aux lettres méricourtoises par une entreprise qui vous apporte également les prospectus publicitaires. Dans toutes les boîtes donc... sauf dans celles qui mentionnent par un autocollant «Pas de pub SVP». Un choix tout à fait légitime de leurs propriétaires, mais qui les privent, de fait, de la précieuse lecture départementale. La solution existe puisque le Conseil Général a décidé de mettre des exemplaires à retirer à l'accueil de la Mairie.

Avec nos Elus...

De l'utilité des

Comparé à nos voisins européens, elles seraient trop nombreuses. Les 36 531 communes en France métropolitaine, du petit village rural aux grandes villes, sont maintenant dans le collimateur des institutions européennes qui y voient un empilement de structures sources de complications techniques et de gaspillage d'argent public. Pourtant, héritage direct de la Révolution de 1789, la commune est le lieu premier de l'expression démocratique. La proximité avec les institutions qu'elle sait faire vivre au quotidien est le garant de la volonté des habitants.



Les collectivités territoriales (villes, départements et régions) vont perdre 3,67 milliards d'euros de dotations d'État en 2015. 11 milliards d'ici 2017. Ces coupes claires dans le fonctionnement des communes ont pour but avoué le remboursement de la dette. Mais au-delà de cette considération purement économique se cache une volonté franchement politique de réduire les services publics locaux.

Les communes sont toujours aux avant-postes, en premier lieu pour corriger les inégalités. La commune, c'est l'accès aux sports, à la culture, au logement, aux loisirs, aux structures d'enfance et de petite enfance... Moins de moyens pour les collectivités, c'est encore moins de projets d'équipements, pourtant nécessaires aux habitants. Et par effet boomerang, c'est moins de com-

communes



mandes aux entreprises locales, et donc moins d'emplois publics et privés.

Certes, notre pays détient à lui seul 40 % des communes européennes. Cela dit, il est intéressant justement de comparer les services rendus aux habitants, c'est-à-dire leur qualité de vie par rapport à nos voisins. L'exemple allemand, pays dont on vante tant les mérites purement économiques, est assez significatif. Avec 12 196 communes pour 81,5 millions d'habitants, l'Allemagne aurait-elle trouvé le meilleur compromis ? Pas si sûr, puisque dans ce pays, et à force de désinvestissement local, il devient impossible de trouver une place en crèche et où les Allemands en sont réduits à placer les personnes âgées, leurs parents, dans des maisons de retraites en Slovaquie ou en Pologne...

S'adresser directement aux élus

À Méricourt, une des très nombreuses villes françaises à taille humaine, qui n'a pas croisé un jour un élu au Conseil municipal, sur le marché, dans nos rues, au sein des associations ?...

Ce conseiller municipal est peut-être votre voisin, partage la même rue, vit dans le même quartier. Il est le garant de la proximité et du dialogue direct. En prise directe avec les réalités des Méricourtois, il est ainsi le premier interlocuteur pour penser à la sauvegarde et à l'avenir d'une qualité de vie toujours améliorée, bref, le témoin sincère de la vraie vie des habitants.

Le Président de la Région à Méricourt

Lors de cette visite, Daniel PERCHERON, Président de la Région Nord – Pas-de-Calais, a pu constater de visu le formidable essor du quartier du 3/15, et de la halte SNCF de Méricourt. Les rénovations entreprises ici ont été permises, en partie, par l'effort financier de la Région. Elles montrent également cette volonté régionale de désenclaver en redonnant vie aux villes du bassin minier pour les inscrire définitivement dans le XXI^e siècle.

Fort de cette volonté, le Maire, Bernard BAUDE, a souhaité inviter Daniel PERCHERON dans notre ville afin de lui présenter le projet de restaurant municipal et de Centre social et d'éducation populaire.

Une bonne initiative puisque ce grand projet structurant au sein de l'ÉcoQuartier de la Fosse du 4/5 Sud va totalement dans la vision partagée de la Région et de la Ville de Méricourt pour transformer définitivement, et selon les mots du Président PERCHERON, «l'ancien archipel noir (celui du charbon) en archipel vert (celui du développement durable et de la troisième révolution industrielle)».

D'ailleurs, le Président d'une des plus grande région de France définit l'ÉcoQuartier méricourtois comme un projet «démonstrateur» de ce que l'on doit faire pour préparer l'avenir.

Cet intérêt sincère pour notre ville est un signe qui ne trompe pas. Méricourt sait convaincre autour d'elle pour préparer son avenir et celui de ses habitants.



Les Méricourtois et leurs animaux de compagnie

Ils sont plus de 63 millions d'amis ! Près d'un Français sur deux possède un animal. Les plus nombreux sont les poissons (35 millions), suivis des chats (11,4 millions), des chiens (7,4 millions), des oiseaux (6,4 millions) et des rongeurs (2,6 millions).
(Source TNS Sofres, Août 2013)



Un animal de compagnie, est un animal recevant la protection de l'homme en échange de sa présence, sa beauté, sa jovialité. L'animal de compagnie est une source d'attachement dont la présence est rassurante. Il rompt la solitude et l'isolement social. C'est une aide précieuse notamment pour les personnes âgées

et les enfants.

A Méricourt, la municipalité, aidée de ses services, met tout en œuvre, pour que la cohabitation entre Méricourtois et animaux de compagnie, soit synonyme de bien vivre ensemble.

- Application de la loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux.
- Mise en place de canisites dans les quartiers,
- Vente de sachets « ramasse-crottes, etc...

Quelques conseils pour la tolérance et le respect de chacun

Les chiens ne sont pas laissés seul ou enfermés trop longtemps, pour éviter les nuisances sonores causées par les aboiements.

Les chiens sont tenus en laisse et les déjections sont ramassées, sur le domaine public, les zones de promenades et les aires de jeux pour les enfants.

Les chiens et chats, divagants peuvent



être stérilisés pour éviter toutes proliférations sauvages.

Les poulaillers et pigeonniers sont nettoyés régulièrement pour éviter les nuisances olfactives et l'alimentation raisonnée pour éviter la prolifération de nuisibles tel que les rats.



Chiens en tous genres, rendez-vous aux canisites

Les déjections canines sur l'espace public devenant un réel problème, la Ville a mis en place depuis le début de l'année des espaces d'aisance appelés canisites. Ces espaces sont délimités par une barrière en bois dont le sol est constitué de sable, ce qui les rend plus attractifs pour nos amis à quatre pattes.

Onze canisites sont désormais à disposition de nos canidés sur l'ensemble du territoire de la commune (voir encadré) et les maîtres sont invités à y accompagner leurs compagnons de promenade. Rappelons au passage que les chiens doivent être tenus en laisse et que le ramassage des déjections est obligatoire partout en ville sauf dans les canisites. Ces derniers sont régulièrement entretenus et désinfectés par nos équipes du service propreté des espaces verts. En complément de ces canisites, des sachets « Ramasse-crottes » pour une utilisation sur les espaces publics sont



en vente au prix de 1,50 € le lot de 15 sachets (3 points de vente : Mairie à la direction technique, Services Techniques avenue de Flöha et Espace Jules Ladoumègue). Ces sachets fabriqués à partir de matériaux 100 % recyclés bio-

dégradables et hydrorésistants, sont équipés de deux pelles cartonnées facilitant le ramassage. Pour le maintien de la propreté, l'utilisation de ces lieux réservés et de ces sacs spéciaux est fortement encouragée.

Au détour d'un canisite, nous avons rencontré José Bellanger et Cannelle une femelle Saint-Bernard de 7 ans



● **Que pensez vous de cette initiative de la ville d'installer des lieux réservés aux chiens ?**

«C'est une très bonne idée. Ce genre d'équipement cela peut être très bien à condition que les gens respectent les choses avec une certaine discipline. Il ne faut pas que cela soit vandalisé. Il faut aussi que la ville communique sur le sujet pour inciter les gens à les utiliser».

● **Vous même avec Cannelle, les utilisez-vous ?**

«Bien sûr ! Si je me promène proche de l'un de ces endroits je ne m'en priverai pas. Ailleurs, comme mon chien est toujours en laisse, je l'oriente vers le caniveau et j'ai toujours aussi dans ma poche un sac pour ramasser».

● **Des sacs sont aussi proposés à cet effet. Qu'en pensez-vous ?**

«C'est bien. J'ai travaillé pendant 20 ans dans l'emballage carton à Lomme. A l'époque, l'entreprise fabriquait aussi des pelles à crotte en carton pour la ville de Lille. Cela marchait bien. Je pense qu'il faut informer les gens et les habituer. Faudrait penser aussi à installer des poubelles pour que les personnes se débarrassent de leurs sachets plutôt que de les jeter n'importe où».

Onze canisites en ville

Cité du 3/15
Square André Collier
Parc Léandre Létouart
Boulevard Allende, au Rond-point des droits des enfants
Parc rue Emile Michel
Avenue Legentil (Ecole Lannoy)
Rue Dulcie September
Parc Pierrard (rue Portier)
Parc du Marquenterre
Place Germinal
Rue Pierre Simon (Ecole Kergomard)

Les vacances en famille

Méricourt s'engage pour le droit aux vacances pour tous

Les vacances familiales : c'est amener les familles éloignées du départ en vacances à se dire que c'est possible. C'est co-produire un projet de vacances. C'est renforcer le lien parent/enfant. C'est s'ouvrir au monde. 4 dispositifs existent à Méricourt pour faciliter le départ en vacances des familles et leur permettre de vivre ensemble un moment privilégié.

Les séjours collectifs

Il s'agit d'un séjour collectif construit avec les familles tout le long de l'année. Un groupe part en vacances ensemble au même endroit. Ces familles sont identifiées par nos partenaires comme la Caisse d'Allocations Familiales, la Maison Département Social... Les familles sont très investies dans le projet et préparent pas à pas avec l'équipe du centre social, les plannings, les repas, les déplacements, les visites... 2015 sera le 7ème départ. 230 personnes ont déjà bénéficié de ces séjours collectifs.

Les vacances créatrices

Depuis 3 ans, 2 à 3 familles partent à Gentioux en semi autonomie sur un séjour artistique. Ils participent à un Atelier International d'Artistes Plasticiens. Enfants et parents s'initient à l'art et participent à la création d'une oeuvre commune. 2015 sera le 4ème séjour. 40 personnes ont déjà fortement apprécié Gentioux.

Les Vacances Solidaires

La ville de Méricourt adhère à l'association Les Vacances Solidaires. Cette association négocie pour les familles les plus modestes des séjours de vacances à coût réduit.

Les Vacances Familiales

La ville a passé une convention avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Ceci permet d'obtenir des séjours à prix réduit dans des villages vacances, des campings... Des comités d'Entreprise offrent également des séjours. Les familles modestes peuvent



bénéficier d'un séjour par an à raison de 3 au maximum réparti, mer, montagne, campagne. La SNCF met à disposition des tickets transport au prix de 30 € par personne pour se déplacer n'importe où en France. Chaque année, 40 à 50 personnes partent avec LVS et les vacances familiales et cela depuis 2003. 550 personnes ont déjà bénéficié de ces vacances.

Ces départs sont financés par les familles, la ville, le CCAS, par le biais d'appel à projets du Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité, Vacances Ouvertes, le Conseil Général..., des actions d'auto financement (organisation de repas, bourse aux jouets, marché de Noël, tenue de buvette...) mais aussi les Médérialles avec la vente des repas et la

participation des associations.

Accompagner les familles au départ en vacances est indispensable. Ce travail est fait toute l'année par l'équipe du CCAS et du centre social en contact étroit avec nos partenaires du champ social. Il faut lever les freins financiers, culturels, organisationnels...mais aussi anticiper et prévoir le retour. C'est une gestion au quotidien, d'économie de bout de chandelle pour des budgets si faibles.

Les vacances à Méricourt, c'est aussi les colonies d'hivers et d'été, les mini séjours des vacances de printemps, les séjours 11/15 ans...

Départs en vacances : la persistance des inégalités

- 82% des cadres supérieurs partent en congés contre 47% des ouvriers.
- Un quart des enfants ne partent pas en vacances. 3 millions de jeunes de 5 à 19 ans sont condamnés à rester enfermés dans leur quotidien. C'est le cas pour 5% des enfants des cadres supérieurs contre 34% des enfants d'ouvriers et 50% des enfants des familles les plus modestes.
- L'une des raisons principales du non départ est le manque d'argent.

Source : observatoire des inégalités

«Le sexe des garçons, il leur sert à tout. Ça sert à faire la guerre, Président de la République, directeur, aviateur. Ça sert à penser, à tout commander, à décréter, à légiférer. Accessoirement, ça sert à faire des enfants et même à faire pipi.»

DANIELLE DÉCURÉ, première femme pilote de ligne

Le long chemin des Droits de la Femme

A quelques jours du 8 Mars... Petit panorama sur les étapes d'un très long combat.

DROITS FONDAMENTAUX

- **1791** : Olympe de Gouges rédige la «Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne»
- **1876** : Hubertine Auclert fonde la société Le droit des femmes qui soutient le droit de vote pour les femmes
- **1938** : Suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée
- **1944** : Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.
- **1946** : suppression de la notion de «salaire féminin»
- **1965** : Les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.
- **1965** : Les femmes peuvent ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari
- **1972** : Reconnaissance du principe «à travail égal, salaire égal».
- **2006** : Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

- **1903** : Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique
- **1972** : L'école polytechnique devient mixte : 8 femmes sont reçues
- **1974** : Françoise Giroud première secrétaire d'état à la condition féminine
- **1974** : Danielle Décuré est la première femme pilote de ligne. Elle entre à Air Inter, alors compagnie intérieure de AIR France. Elle finira commandant de bord sur le gros porteur Boeing 747.
- **1980** : Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française
- **1981** : Yvette Roudy est ministre déléguée des droits de la femme. Elle fait voter une loi posant le principe d'égalité professionnelle homme-femme.
- **1991** : Édith Cresson première femme 1^{re} ministre
- **2000** : Promulgation de la première loi sur la parité politique
- **2008** : Inscription dans la Constitution de «l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales»

FAMILLE

- **1792** : La loi permet le divorce par consentement mutuel (divorce supprimé à la fin de la révolution française)
- **1804** : Le code civil prévoit que : «le mari doit protection à la femme, la femme doit obéissance à son mari»
- **1884** : la loi autorise à nouveau le divorce
- **1970** : L'autorité parentale remplace la puissance paternelle
- **1913** : Création du congé payé de maternité (4 semaines). Il n'est étendu à toutes les salariées... qu'en 1970 !
- **1975** : Réintroduction du divorce par consentement mutuel

ou de la résidence du couple.

● 2006 :

- Loi du 4 avril renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs, ajoutant les partenaires "pacsés" et les "ex" au titre des circonstances aggravantes.
- Introduction de la notion de respect dans les obligations du mariage
- Alignement de l'âge légal du mariage pour les garçons et les filles à 18 ans
- **2010** : Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants : création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple.

INSTRUCTION

- **1850** : Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de 800 habitants (loi Falloux)
- **1924** : Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique
- **1976** : La mixité devient obligatoire pour tous les établissements scolaires publics
- **2000** : Mise en œuvre d'une politique globale d'égalité des chances dans le système éducatif

DROIT A DISPOSER LIBREMENT DE SON CORPS

- **1920** : La loi assimile la contraception à l'avortement qui est considéré comme un crime
- **1952** : Introduction en France de l'accouchement sans douleur par le docteur LAMAZE
- **1956** : Fondation de «la maternité heureuse» qui devient en 1960 Mouvement Français pour le Planning Familial
- **1967** : Loi Neuwirth autorisant la contraception (les décrets d'application ne seront pris que 4 ans plus tard !)
- **1975** : Loi Veil légalisant l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)
- **1982** : L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale
- **1993** : Loi Neiertz : condamnation de l'entrave à l'IVG
- **2001** : Augmentation du délai égal de l'IVG de 10 à 12 semaines
- **2012** : Vote de la loi relative au harcèlement sexuel.



- **1984** : Le congé parental est ouvert à chacun des parents
- **1993** : La loi du 8 janvier affirme le principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale à l'égard de tous les enfants, quelle que soit la situation des parents (mariés, concubins, divorcés, séparés).
- **1999** : Création du PACS (pacte civil de solidarité)
- **2002** : Création du congé de paternité, reconnaissance de l'autorité parentale conjointe, garde alternée et coparentalité. L'enfant peut porter le nom de ses deux parents
- **2003** : Loi instaurant la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)
- **2004** : La loi du 26 mai relative au divorce introduit la procédure d'éviction du conjoint violent.
- **2005** : La loi du 12 décembre relative au traitement de la récidive des infractions pénales donne la possibilité au juge pénal d'ordonner à l'auteur de violences de résider hors du domicile

Au Service Municipal des des activités toutes

Le service municipal des sports offre un large éventail d'activités pour adultes et enfants, Méricourtois ou extérieurs. En complément des disciplines proposées par les clubs sportifs, les activités municipales sont axées autour du fitness et de cours rythmés et cadencés.

La pratique sportive est omniprésente à Méricourt et afin de répondre aux attentes du plus grand nombre, la Ville propose un large panel de disciplines encadrées par des agents municipaux spécialisés et diplômés. «Nos éducateurs, Charlotte, Thérèse et Johann, animent les cours selon leurs spécialités. Mais ils sont aussi présents pour diriger et conseiller nos adhérents. Certaines disciplines peuvent être éprouvantes pour les organismes. Il ne faut pas qu'une personne souffre et se mette en danger. Leur rôle, c'est de les orienter sur une activité appropriée à leur condition physique et pourquoi pas les amener par la suite à se surpasser» souligne Christophe Talaga, responsable du service des sports. Du lundi au vendredi, 26 cours sont proposés dans les domaines du renforcement musculaire et du travail cardio-respiratoire. «Nous avons des cours



dynamiques et puissants comme le biking, l'aéro-jump ou encore la zumba. D'autres comme le fitness douceur ou le pilates (gym douce) sont recommandés à des personnes qui reprennent une activité physique, d'un certain âge ou

des femmes enceintes».

A l'affût de l'évolution des disciplines

Tous les cours sont donnés en musique, parfois même chorégraphiés, avec un certain tempo référencé en BPM (Battement par minute).. «Et pour rester au top, nous sommes à l'affût de l'évolution des disciplines de cette grande famille du fitness» reprend le responsable qui rappelle que l'aéro-jump et la zumba sont les dernières à être entrées dans le programme. «Nos éducateurs bénéficient de formations diplômantes sur les nouveautés et leur expérience fait le reste».

Une évolution sportive permanente vécue par Danièle, Annick, Nicole ou encore Claudine, navigant entre 70 et 75 printemps. De fidèles adhérentes depuis plus de 20 ans et toujours très actives dans les cours ouverts pour les adultes à partir de 16 ans sans limite d'âge.



Sports, catégories



Aujourd'hui le service municipal enregistre un peu plus de 300 adhérents adultes et une bonne soixantaine d'enfants assidus aux activités sportives présentées sous différentes thématiques. Des parcours de motricité en gym, escalade etc. pour les 3 à 6 ans. Pour les autres, des sports d'ailleurs (Kin-ball, Tchouk-ball, Boum-ball...), des sports collectifs, de raquettes, d'athlétisme sont programmés selon la saison. Et toujours pour les enfants, il organise à chaque petites vacances scolaires des stages multisports pour faire découvrir des disciplines connues ou méconnues. Récemment le cirque, le foot américain, le hockey, la crosse québécoise et le baseball étaient à l'affiche.

Pour tous renseignements :
Service municipal des sports,
Espace sportif Jules Ladoumègue,
avenue Jeannette Prin
Tél. 03 21 74 32 77.

en bref...

Premier tournoi hivernal U15 réussi

Au regard des conditions météo prévues début février, qui aurait parié sur la réussite de la première édition du tournoi U15 hivernal sur synthétique en configuration foot à huit, organisé par le Football Club Méricourt. C'était sans compter sur la motivation de l'équipe dirigeante, présidée par Gilles Lefranc, les bénévoles et les équipes inscrites. Douze formations venues de Mons-en-Baroeuil, Fretin, Vendin, Lens, Cuincy, Brebières, Sallaumines, Liévin, Thélus et deux équipes de Méricourt ont représenté leurs couleurs lors des 54 rencontres programmées. La finale s'est jouée entre l'Olympique Liévin et L'AOSC Sallaumines. Après avoir mené au score, les Sallauminois se sont fait rejoindre à la fin du temps réglementaire. Les tirs au but ont permis à la formation U15 de Sallaumines de remporter ce premier tournoi. Lorenzo de l'ES Vendin a été reconnu meilleur joueur du tournoi et Corentin Bobkiewicz du FC Méricourt meilleur gardien. A noter également les très belles prestations des quelques U13 présents dans les rangs des équipes méricourtoises U15.



Futsal : Inter-districts et sélection nationale



Sollicité par la Ligue Nord-Pas-de-Calais de football, le FAM (Futsal Association Méricourt) a reçu les cinq sélections de district U18, U17 et U16 de notre région (Artois, Escaut, Flandres, Maritime Nord et Côte d'Opale). Ces inter-districts visaient des sélections jeunes. David Méresse, conseiller technique départemental dans le Nord-Pas-de-Calais et entraîneur adjoint de l'équipe de France A (qui joue actuellement les qualifications pour le championnat d'Europe qui aura lieu en 2016 en Serbie) a observé les rencontres et remarqué le potentiel de certains joueurs. « L'objectif de cet inter-district, c'est de sortir un groupe pour former l'équipe du Nord-Pas de Calais qui disputera ensuite les inter-ligues futsal le 11 avril en présence des ligues du Nord, de Normandie, du Maine et de Picardie. Les meilleurs joueurs seront orientés vers la sélection nationale U21 » précisait David Méresse.

5 nouvelles ceintures noires au Karaté

Lors du dernier passage de grade de ceinture noire à Auchy-les-mines, le professeur du club de karaté, Joël Dym, avait décidé d'envoyer cinq élèves. Après deux mois de travail spécifique et intensif, ces cinq karatékas se sont présentés aux différentes épreuves avec pour seul but : « Réussir ». Michel Bertin, Eric Dugardin, Stéphane Derville, Vincent Soltys et Maxime Debarge peuvent désormais porter avec fierté leur ceinture noire 1er Dan. Le président René Lenne est fier de cette réussite. « Ces cinq karatékas ont tous démarré au club de Méricourt. Très jeune pour Vincent et Maxime et un peu moins pour Michel, Eric et Stéphane ». Félicitations aux nouveaux gradés. Pour rejoindre le Méricourt Karaté Club, contacter les responsables aux heures d'entraînements le mardi et jeudi de 18h30 jusqu'à 21h30 ou au 03 21 40 09 75.



Au pied du teruil, le spectacle était au rendez-vous

Le dimanche 8 février, l'Ultra VTT a organisé son 10e cyclo-cross et course VTT. Avec plus de 200 participants et des coureurs d'élites sur les lignes de départ, l'événement a tenu toutes ses promesses et le spectacle était au rendez-vous.

Laurent Ducamp, le président du club était heureux d'accueillir sur ses terres le champion de France senior de cyclo-cross, Cyril Bugnicourt. Avec sa tunique tricolore, le coureur de l'UV Fourmies n'a pas failli à sa réputation en dominant le cyclo-cross de bout en bout. *«Je suis assez fidèle à cette course et je connais assez bien ce par-*

cours roulant mais très physique. Dès le début, j'ai fait la différence et heureusement car avec une crevaillon dans le dernier tour, j'ai eu le temps de changer ma roue arrière pour repartir et gagner» déclarait le vainqueur.

Sur le même parcours, la course VTT voyait la victoire au scratch de Fabrice Nowicki de Bully. Chez les dames, la championne du monde de cyclo-cross master en FFC, Céline Wittek/Dassonville du VC

Les coureurs locaux bien présents



Liévin l'emportait sans soucis. A 32 ans, elle a décroché son titre mondial le 3 janvier dernier en Suisse. *«Avec la fonte de la neige, le circuit était devenu très physique. Je savais que j'avais mes chances et je m'étais préparée pour. Cela s'est joué dès le premier tour où j'étais en tête. Je me sentais bien en jambes et j'ai gagné avec 1 minute trente six d'avance»* racontait Céline. *«A Méricourt, c'est ma reprise pour me remettre en jambes»*. Et de ce côté, aucun soucis puisque la

championne du monde a gagné la course avec 5 minutes et 20 secondes d'avance.

Les coureurs de l'Ultra VTT ont bien représenté les couleurs locales avec Thomas Nepveu qui se classe 8e en senior A, Laurent Rougement 5e en Senior B, Frédéric Mériaux 12e et Hervé Touret 15e en Vétérans A et Justine Attagnant 3e en Féminine à seulement 5 minutes et 26 secondes de la championne du monde.



Le champion de France vainqueur du cyclo

Finales départementales de tennis de table avant les régionaux

C'est à l'Espace sportif Ladoumègue que les finales départementales des coupes UFOLEP B se sont déroulées fin janvier.

L'ASTT Méricourt (Association Sportive de Tennis de Table de Méricourt) qui a

organisé la compétition avec brio, présentait quelques uns de ses licenciés pour ce rendez-vous qui ouvrait les portes des Régionaux.

Et pour le président Sébastien Joly et les dirigeants du club local, les résultats ont été à la hauteur puisque en Messieurs Nicolas Fréville, Jérôme Fristot et Jonathan Houilliez sont devenus champions départementaux et ainsi qualifiés. Les 6 premiers sont qualifiés pour les finales régionales de Bolezeele (Nord) le

12 avril. En Jeunes Gabriel Cottrez, Kéryan Lemoine et Michel Letor,



vice-champions. Bonne participation également en vétérans de Noël Leroux, Olivier Studzinski et Hugues Douchy qui se sont bien défendus pour terminer à la 7e place.



Céline Wittek sur les bosses méricourtoises

«La culture physique, oui... mais pas que !» Quand le sport et la culture se rencontrent...

2015 est une année placée sous le signe du sport à la Gare et de la culture à l'espace Ladoumègue, avec un grand projet mené par les deux services, en partenariat avec l'association L'Entorse, et les villes d'Avion, Sallamines et Billy-Montigny.

Premier rendez-vous le 20 Mars à partir de 18h30 avec Les Cycloscopes !

Les Cycloscopes ? Mais qu'est-ce que c'est que ce truc ? Des vélos, oui... mais des vélos transformés en œuvres d'art musicales par l'artiste belge François Cys ! Rejoignez-nous donc le vendredi 20 mars à 18h30 à la Gare où vous serez invités à prendre possession de ces drôles de machines et en découvrir les rouages par vous-mêmes ! Mais ce 20 mars, nous vous avons aussi réservé bien d'autres surprises avec nos collègues du service des sports... Alors, laissez-vous surprendre et venez nombreux participer à cette soirée !



4 villes + des ateliers = une grande exposition...

Cette action étant menée à l'échelle de quatre villes, il fallait un trait d'union entre les villes. Il sera fait avec une série d'ateliers photographiques ludiques menés par le photographe Antoine Repessé, qui ira à la rencontre des usagers du complexe sportif le mercredi 25 mars après-midi et de la Gare le mercredi 8 avril après-midi. L'occasion pour chacun de se mettre en scène de manière amusante et décalée. Ces ateliers déboucheront sur une grande exposition qui sera visible à la Gare et à Ladoumègue à partir du mois de mai, puis à partir de septembre dans les autres villes. En parallèle à ces ateliers photos, des ateliers d'expression seront proposés par la talentueuse Clemmie Wonder, durant lesquels les participants réaliseront les légendes de l'exposition.

spectacle de danse proposé par la compagnie Nathalie Cornille) et plein d'autres surprises !
Rendez-vous donc le 30 mai !



Dans le cadre de l'exposition sur les Cycloscopes, la Gare et l'Espace Ladoumègue recherchent d'anciennes baffles et dynamos qui serviront à transformer des vélos en instruments de musique. Si vous en avez en votre possession, vous pouvez les apporter à la Gare ou à l'espace sportif Ladoumègue.

Le 30 mai : place au bouquet final !

Un grand moment festif sera organisé le samedi 30 mai à La Gare où aura lieu une grande fête populaire, culturelle et sportive ! Au programme : démonstrations sportives, spectacles (imaginez un jeu de Mikado géant réalisé à l'aide de perches d'athlétisme !, mais aussi un



Les services sport et culture vous ont concocté bien d'autres rendez-vous et surprises ! Une plaquette d'informations est à votre disposition...
N'hésitez pas à vous la procurer ou nous contacter au 03 91 83 14 85 ou au 03 21 40 75 50. Sport et culture... Deux mondes qui n'ont apparemment rien en commun, vraiment ?

Les rendez-vous de la G'ART !

Dans le cadre de l'exposition des peintres méricourtois, l'Espace culturel et public la Gare a proposé une programmation spéciale ART en ce mois de janvier. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu offrant à chacun la possibilité de découvrir l'art sous différentes formes : expositions, cinéma, rencontres...

Les peintres méricourtois s'exposent - Saison 7

Pour ce premier rendez-vous de l'année à la Gare : coup de projecteur sur nos artistes peintres méricourtois. Vingt six artistes, qu'ils soient amateurs, confirmés, autodidactes, nous ont fait partager leur passion.

Ce fut une véritable invitation au voyage tant par les thèmes abordés (paysages de Bretagne ou du Lavandou, Afrique, Indes....) que par les techniques utilisées (aquarelle, fusain, peinture à l'huile, acrylique...) et les styles (art abstrait, figuratif....).

De plus, cette année, cette exposition comprenait une exposition photographique sur le thème des droits des enfants créée avec des habitants méricourtois et la complicité de Samuel Lemoire, photographe, et Ludovic Wache, plasticien.

Une occasion de croiser les regards sur le monde qui nous entoure et comme toujours, cette exposition a rencontré un vif succès !



Livres, CD, DVD et art

L'équipe de la médiathèque avait organisé un petit-déjeuner des lecteurs spécial ART le samedi 17 janvier matin. Entre café et croissants, les participants ont pu découvrir une large présentation de livres, CD et DVD sur les arts.

Au programme, Signac, Bowie, du street art, sans oublier le Louvre-Lens et bien sûr tout cela dans une ambiance conviviale !

Cinéma et art

Place ensuite le vendredi 23 janvier pour un Cinégare devenu Cinég'art pour l'occasion. Le public a découvert la vie surprenante de Frida Kalho, artiste peintre mexicaine au destin incroyable, interprétée par Salma Hayek.

Atelier « Les animaux dans l'art »

Valérie et Françoise nous avaient concocté un joli programme : temps de

lecture avec les Tapis Lecture ou raconte-tapis pour entrer dans le monde magique du loup, de la grenouille ou de la petite poule... avec Valérie et atelier de création d'animaux magiques, étranges et loufoques avec Françoise.

Rencontre familiale et artistique avec Isabelle Lefebvre

Enfin, le samedi 24 janvier, ce sont les enfants et les parents qui ont pu s'intéresser à l'art dans le cadre d'un nouveau rendez-vous : les samedis de la Gare. Au programme, un après-midi animé par l'historienne de l'art Isabelle Lefebvre, qui leur a proposé une conférence captivante sur les oeuvres d'art, suivie d'un atelier de création où les enfants ont pu faire admirer leur talent d'artiste ! Un, nouveau rendez-vous qui en appellera d'autres....





Le Gala de Danse «Emotion»

Amitié, partage, amour, plaisir, passion, révolte...



L'émotion était effectivement au rendez-vous ! Pascale Berzin, directrice de l'école de danse, a emmené chacun de nous dans un voyage intense au pays des sentiments. Comme elle l'a si bien dit : en tant qu'humain, c'est au travers de nos sens et de nos sentiments que nous envoyons à autrui une émotion. Pascale et les élèves de l'école de danse ont su nous transporter ! Pour en témoigner : les 550 personnes présentes lors du Gala et le tonnerre d'applaudissements lors du final !

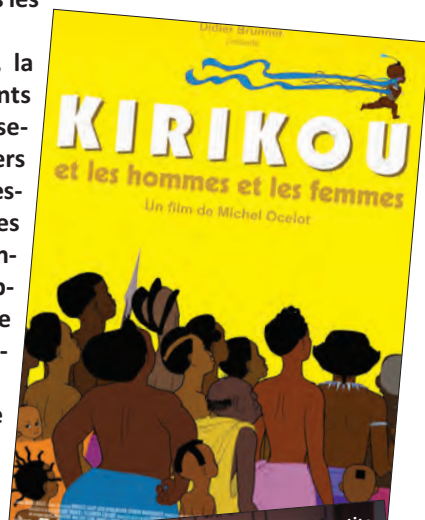
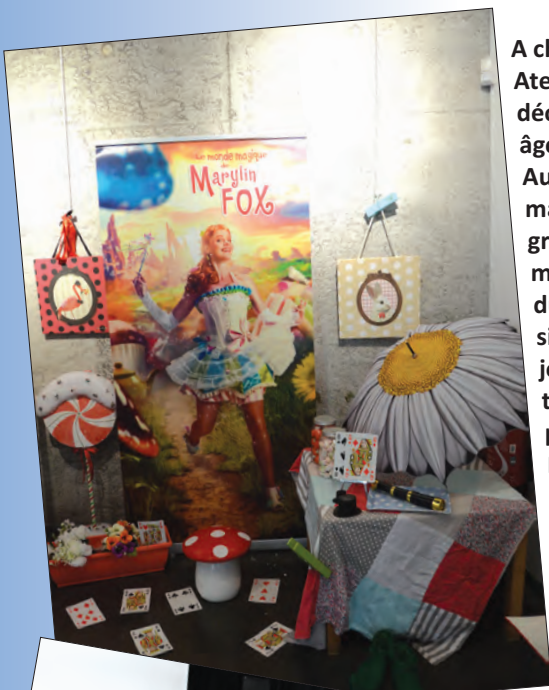


Les vacances à La Gare

**Un nouveau rendez-vous pour les petits et les grands
et aussi à partager en famille !**

A chaque vacances scolaires, rejoignez-nous à la Gare ! Ateliers, spectacles, cinéma, heure du conte, jeux vidéos.....il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

Aux vacances de février, avec Marylin Fox, la magie n'avait plus de secret pour les enfants grâce à l'atelier qui a été mené la première semaine : toutes et tous ont pu découvrir l'envers du décor, manipuler, utiliser du matériel professionnel et des accessoires de la vie de tous les jours pour créer ses propres tours ! Et la centaine de personnes présentes le samedi a apprécié le spectacle «Le monde magique de Marylin Fox» dans lequel les enfants ont participé montrant ainsi tout leur talent ! Mais les vacances de février, c'était aussi le cinévacances avec «Kirikou et les hommes et les femmes», l'heure du conte avec Valérie, des jeux vidéos à partir de 10 ans et le spectacle «Encore» par la Compagnie La Cuillère pour les tout-petits et les familles. Rendez-vous aux prochaines vacances !



BUDGET 2015 : CONVICTION DES ÉLUS ET COMPÉTENCE DES ÉQUIPES MUNICIPALES, Méricourt reste « tournée vers l'avenir »

En pleine austérité budgétaire, l'équipe de la majorité municipale a pu proposer au conseil municipal de ce 25 février un budget préservant les orientations essentielles de l'équipe : gel des taux d'imposition 2015, gel des tarifs de loisirs enfance et jeunesse, maintien des subventions aux associations, et même création d'une aide sociale ouverte à tous pour les loisirs de tous les enfants, même pour les familles impossibles. Par ailleurs, les investisse-

ments se poursuivront sans dégrader le très faible endettement de la ville. C'est que les élus et les équipes techniques de Méricourt ont travaillé d'arrache-pied à contrer les baisses de dotations d'un État ligoté par les diktats austéritaires de l'Union Européenne. Un exercice difficile, mais réussi. Le Budget 2015 de Méricourt a donc su, à force de conviction et de compétence, rester fidèle à la devise de notre commune : Méricourt reste toujours, dans un environnement pourtant peu favorable, tournée vers l'avenir.



Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition par grandes catégories des dépenses de fonctionnement



CONTRER LA BAISSSE DES DOTATIONS D'ÉTAT

«La baisse des moyens financiers des communes est une imbécillité économique» s'est indigné Bernard Baude durant les débats du conseil municipal. En effet, quand on sait que 70% de l'investissement des collectivités territoriales vient des communes, on ne peut que s'inquiéter des conséquences sur l'économie et l'emploi de la baisse des dotations.

On peut particulièrement se féliciter que l'équipe municipale ait réussi à maintenir le cap : car, directement ou indirectement, chaque euro dépensé par la ville profite aux méricourtois.

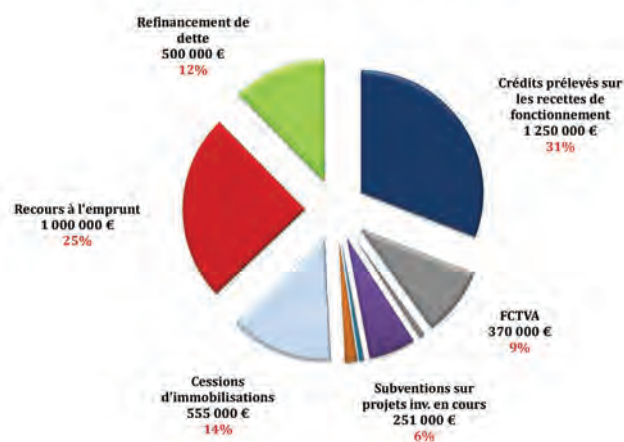
La dotation globale de fonctionnement recule de 238.000 euros en 2015. Mais la ville a veillé, depuis longtemps, à faire reconnaître ses droits à bénéficier de la politique de la ville. Et elle a ainsi pu bénéficier d'une hausse de la dotation de solidarité urbaine.

Les subventions aux associations ont ainsi été maintenues. Une obligation morale pour une municipalité de gauche qui souligne « le rôle éminent joué par le tissu associatif pour le lien social et l'éducation de tous » Les taux d'imposition n'augmentent pas, afin de ne pas alourdir les difficultés des méricourtois. Autre bonne nouvelle pour le porte-monnaie des ménages, Les tarifs loisirs enfance jeunesse restent gelés, et ce depuis de nombreuses années.

Le budget 2015 s'équilibre à 13.157.100 euros en fonctionnement, et 4.044.400 euros en investissement. Chaque dépense supplémentaire est financée par une augmentation des recettes. Car les équipes ont aussi travaillé depuis des mois pour anticiper l'austérité gouvernementale en allant traquer chaque euro de subvention possible. Un positionnement stratégique qui profite aujourd'hui pleine-



Répartition par grandes catégories des recettes d'investissement



ment aux méricourtois.

INVESTISSEMENT : DES PROJETS GÉNÉRATEURS D'ÉCONOMIE

Deux projets importants en matière d'investissement : la rénovation de l'espace sportif Ladoumègue, qui permettra non seulement d'accueillir les associations sportives et les enfants du collège dans des conditions meilleures encore, mais qui est appelée à générer d'importantes économies d'énergie. Le département est d'ores et déjà au rendez-vous, avec 60% de subvention, mais la ville travaille encore à optimiser

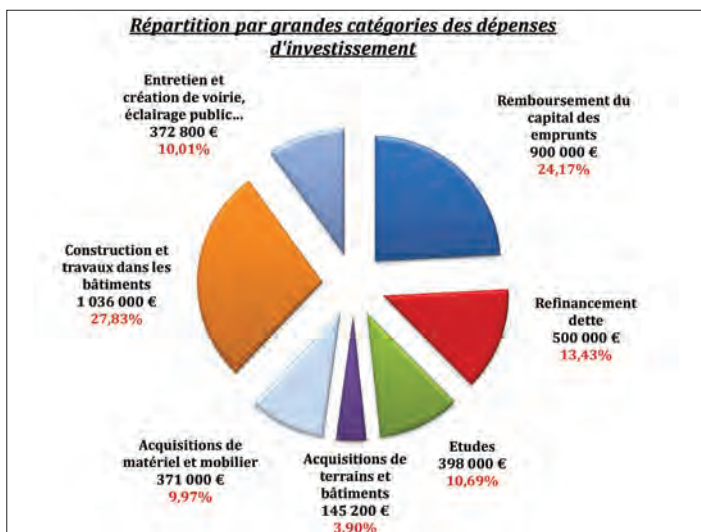
les autres aides, et ne désespère pas d'atteindre les 80%.

L'autre projet reste celui du restaurant municipal-centre social et d'éducation populaire, en plein cœur du centre de la ville dans l'éco quartier. Rappelons qu'une étude réalisée en 2011 avait démontré qu'un nouveau restaurant serait infiniment moins coûteux que de rénover la multitude de cantines parsemées dans les écoles de la ville. Cette opération, dans un écoquartier d'ores et déjà labellisé officiellement et nationalement par le ministère du logement,



Bernard BAUDE : «Malgré la baisse des dotations d'Etat, le budget reste protecteur pour les Méricourtois»

Une fois n'est pas coutume, c'est le 27 février que le conseil municipal de Méricourt a voté son budget primitif, alors que la majorité des communes restent dans l'attente d'éléments importants comme les dotations d'Etat. Le Maire de Méricourt a à ce propos salué la qualité du travail des services communaux : chaque chiffre présent sur les colonnes budgétaires est vérifié, et les dotations d'Etat calculées à la centaine d'euros près. Mais quelle vision porte le premier magistrat de la ville sur ce budget 2015 ? MNV vous livre ses impressions et convictions.



est examinée de très près pour son caractère d'exemplarité et de modernité. Enfin, plusieurs emprunts seront renégociés, l'équipe municipale ayant décidé de saisir l'opportunité de taux d'intérêts historiquement faibles pour clore des emprunts plus coûteux parce que plus anciens. Au total, ce seront ainsi 80.000 euros économisés pour les contribuables méricourtois.

Deux maîtres-mots caractérisent donc ce budget 2015 : conviction, car les élus n'ont cédé en rien sur les principes qui sont au cœur de leurs engagements de

gauche. Compétence, d'autre part, car ils ont pu s'appuyer sur la qualité de leurs équipes techniques, au service de toute la population, et fières de contribuer ainsi à ce que Méricourt, malgré un contexte plus que difficile, tire ainsi son épingle du jeu dans le cataclysme austéritaire qui accable nombre de communes.

MNV : Avec la baisse des dotations versées par l'Etat, beaucoup de communes diminuent fortement leurs dépenses. Que fait Méricourt ?

«Il est vrai que l'Etat diminue très fortement les moyens financiers des communes. C'est une imbécillité économique ! 70% des investissements publics, et donc des emplois sont issus des communes ! Moins de moyens financiers aux communes, c'est moins d'activité pour les entreprises et donc moins d'emplois. Mais Méricourt ne s'est pas égaré sur le chemin de l'austérité.»

MNV : Que voulez vous dire ?

«C'est vrai que la situation est très verrouillée par la baisse des aides de l'Etat. Mais à Méricourt nous avons depuis longtemps fait le choix de la compétence. Les services de la ville ont travaillé d'arrache-pied pour optimiser chaque centime.»

MNV : Soyez plus précis !

«Je veux dire que la compétence des équipes techniques de la ville et la volonté des élus se sont alliées pour poursuivre nos options budgétaires des années passées : pas d'augmentation des taux d'imposition. Pas d'augmentation des tarifs des participations des fa-

milles pour les centres de loisirs. Mieux ! La création d'une aide sociale pour les familles imposables qui souhaitent inscrire leurs enfants aux centres de loisirs de vacances. C'est ainsi que je conçois la lutte contre la dégradation des conditions de vie entraînées par la politique gouvernementale.»

MNV : Croyez vous que cela soit suffisant ?

«Bien sûr que non ! Mais la commune n'a pas les moyens de faire davantage. Bloquer les taux des impôts et des tarifs des loisirs éducatifs des jeunes ne suffit pas à résoudre en totalité les difficultés des méricourtois, qui souffrent de l'insuffisance des salaires. Mais c'est déjà un geste que la commune fait, et qui n'est pas sans valeur.»

MNV : Pourtant vous n'avez pas obtenu l'unanimité du conseil municipal pour le vote du budget ?

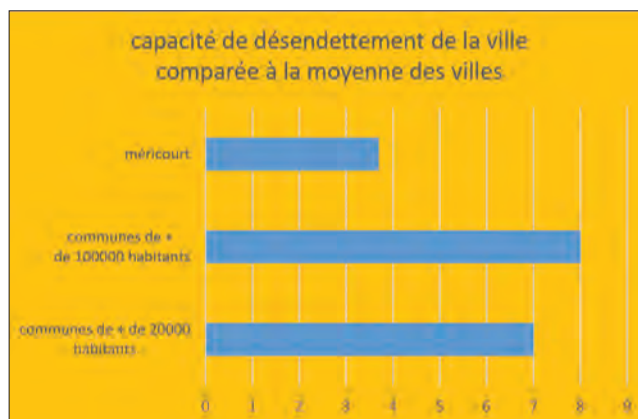
«Non, et je regrette que les élus du front national et ceux du MRC se soient réfugiés dans une abstention très surprenante. Comment en effet ne pas voter le budget et approuver par ailleurs les subventions et les taux d'imposition ? Il y a là une attitude que j'estime purement politicienne. Ce jeu ne m'intéresse pas : j'ai, comme toute l'équipe de la majorité municipale, au cœur l'intérêt des méricourtois. Notre budget veille scrupuleusement sur les intérêts communaux, et des familles méricourtoises, et pour ma part je veille à me consacrer à la poursuite de l'action générale entreprise par la ville pour améliorer le quotidien des méricourtois.»

MNV : En matière de subventions aux associations, avez-vous suivi la tendance de beaucoup de communes, qui est de diminuer fortement les aides au tissu associatif ?

«Non. Toutes les subventions sont maintenues. La majorité municipale a veillé à maintenir le même niveau d'aides aux associations. Il est vrai que dans beaucoup de villes, les subventions ont été baissées dans les mêmes proportions que les aides de l'Etat ont diminué, voire davantage ! Mais l'équipe municipale a toujours considéré que les associations sont un ciment de la vie de la commune. Aussi avons-nous veillé à ce que les moyens associatifs ne soient pas réduits.»

MNV : Pensez vous que faute de moyens financiers les communes doivent disparaître comme semble le vouloir le gouvernement ?

«Ce serait une erreur fatale à la démocratie que de faire disparaître les communes en les privant des moyens



Alors que la grande majorité des collectivités françaises plafonnent leur durée de désendettement à 7 ou 8 ans, Méricourt, pourtant bien plus pauvre que la moyenne, fait bien mieux avec une durée de 3,7 ans



financiers de leur autonomie. Dès le début de l'histoire de France, les habitants d'un même lieu se sont organisés pour gérer en commun les affaires communes. Plus tard au fil de l'histoire, c'est bien dans les communes que se sont forgés les changements de système politique, notamment à la révolution française. Aujourd'hui, le système politique traverse une crise profonde. Et la commune continue, envers et contre tout, à représenter le terreau du changement d'où émergeront d'autres formes d'organisations de notre pays. C'est pourquoi il serait une erreur de croire que les 36.500 communes de France sont un handicap pour notre pays. Elles sont au contraire une richesse. Et, je le pense, grâce à la compétence de ses employés et de son équipe municipale, Méricourt tient la dragée haute aux partisans de l'anéantissement des communes.»

MNV : A l'issue de ce budget primitif 2015, que peut on dire des finances de la ville en terme de qualité ?

«Je ne soulignerai que quelques ratios, à commencer par notre durée de désendettement, qui n'est que de 3,7 ans. Je peux vous dire que beaucoup de villes nous l'envient. Je soulignerai aussi la poursuite des investissements. Car ce sont eux qui donnent du travail aux méricourtois, directement ou indirectement. Je soulignerai aussi l'effort autour de la jeunesse, qui sera plus encore accompagnée vers l'emploi par un ensemble d'actions municipales. Si Méricourt reste tournée vers l'avenir, c'est qu'elle résiste aux politiques d'austérité que voudrait lui imposer le gouvernement. Elle le fait de tout son cœur, avec l'équipe municipale que j'ai l'honneur d'animer, et avec tout le savoir-faire de ses services municipaux. Méricourt reste bel et bien fidèle à sa devise et aux valeurs de son histoire.»

Sensibilisation et travail d'éducation à la sécurité routière pour les écoliers de Saint-Exupéry

Cette année encore, une opération de prévention à la sécurité routière sera organisée à l'école primaire Saint-Exupéry.

Les écoliers réaliseront des exercices axés sur la bicyclette et le code de la route.

Ces ateliers seront animés dans le cadre de l'attestation première d'éducation à la route (APER) par l'équipe éducative, en partenariat avec la municipalité et le soutien logistique de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL). Les cinq classes élémentaires, soit près de cent élèves, seront concernées par cette opération.

Les différents ateliers proposés permettront aux élèves de mieux appréhender les prochaines sorties sur leurs deux roues encadrés par les enseignants et les parents.



Rentrée scolaire 2015

Les pré-inscriptions se feront en Mairie au Service Éducation du Jeudi 12 Mars au Vendredi 3 Avril 2015



Enfants concernés :

- enfant entrant au CP ou non encore inscrit en élémentaire dans une école de Méricourt
- première inscription en maternelle pour les enfants nés en 2010, 2011 et 2012
- enfants nés en 2013 sous réserve des possibilités d'accueil des écoles

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé et de vaccinations de l'enfant
- d'un justificatif de domicile (facture récente EDF, EAU, quittance de loyer...)

• Si vous ne résidez pas à Méricourt, veuillez vous rapprocher de votre commune de résidence afin d'obtenir une dérogation scolaire.

• Les parents qui travaillent et qui souhaitent scolariser leur enfant dans l'école proche du domicile de la personne qui garde l'enfant devront fournir :

- une attestation de travail pour chacun des parents
- un justificatif de domicile et attestation sur l'honneur de la personne qui garde l'enfant

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Service Éducation en Mairie au 03 21 69 92 92 Poste 345.



Aujourd'hui, c'est navette !

Nous avons convié Samuel Lemaire, photographe local, à accompagner Jean-Jacques Lemaire, chauffeur de la Navette Méricourtoise, durant une semaine pour nous tirer quelques clichés. Nous vous en proposons ici quelques uns.

Tous les jours ce sont des dizaines de Méricourtois(es) qui parcourent notre ville. La Navette c'est le service public tout public, ses usagers ont entre 2 ans et demi et 91 ans. Les enfants de Courty Guy qui mangent à la cantine la connaissent bien, les jours d'école elle les amène au restaurant scolaire et vient les y rechercher. Et tous les lundis, elle leur permet d'aller faire du sport à la Salle Ladoumègue. Mais la Navette est sur le pont bien plus tôt, elle va déposer les enfants des accueils périscolaires, direction l'école, et «à ce soir les enfants». Elle rendra encore bien des services durant les vacances scolaires aux enfants accueillis en centre de loisirs.

Certains des Méricourtois(es) qui vont aux clubs de la Belle Époque, des Coeurs Joyeux ou encore aux ateliers mémoires du

centre social, le font pour certains en navette, celle-ci permet de ne pas rompre les liens quand ils, ou elles, éprouvent des difficultés à se déplacer ou qu'ils, ou elles, habitent trop loin pour venir à pied.

Un autre service rendu par la super navette, ce sont les rendez vous du samedi et des jeudis direction les commerces et les services (le marché, la mairie, la poste, le cimetière...). La navette c'est la solution mobilité. En effet, elle permet à des personnes éloignées de ces services de pouvoir sortir, d'être autonome, de faire ses courses toutes seules.

Un dernier détail tout de même et pas des moindres, ce service est gratuit, et cela tous les jours et toute l'année. Alors quand vous entendez dire du mal du service public pensez navette.

**Grande nouvelle
pour les usagers :
A compter du 9 Avril, navette
tous les jeudis matin !**





**Pour bénéficier de la
Navette : un simple coup
de téléphone !
Contactez le Centre Social
d'Éducation Populaire
Max-Pol Fouchet
au 03 21 74 65 40
ou passez nous voir rue
Jean-Jacques Rousseau**



Le Club 11/15 ans

toujours lancé dans de très beaux projets...



Après le Futuroscope à Poitiers en 2014, cette année les jeunes du Club 11/15 ans partent en Italie pour un circuit "Toscane/Emilia Romagna/Vénétie" Grâce à leurs autofinancements et les différentes aides qu'ils ont trouvés, les jeunes vont être récompensés en découvrant les belles villes de Florence, Pise, San Marino, Rimini et Venise du 2 au 9 Mai 2015.

Si votre enfant souhaite aussi participer aux projets à venir et aux différentes sorties tout au long de l'année (Piscine, cinéma, Laser Game, patinoire, sortie

au théâtre...) et rejoindre le Club 11/15 ans, nous l'attendons avec plaisir tous les mercredis et samedis après-midi de 14 h à 17 h.

Inscription au Centre Social Max Pol Fouchet de Méricourt (adhésion : 10 € le trimestre soit 30 € l'année, les tickets loisirs sont acceptés).





Du neuf à la Maison des Jeunes

La maison des jeunes a été rénovée et sera inaugurée au mois de Mars. Un studio d'enregistrement a également été conçu afin de permettre au groupe de rap 62 CG de réaliser de nouvelles chansons et de les mettre sur CD avec l'aide de leurs intervenants. Les activités danse Hip-Hop continuent ainsi que les activités sportives, des ateliers culinaires et esthétiques sont aussi organisés de manière ponctuelle. En Mai prochain, les jeunes partiront à Cannes pour participer à l'action "regards jeunes sur le cinéma". Ce séjour permettra aux jeunes de découvrir des techniques pour le montage d'un film ainsi que les rouages du septième art.

Les animateurs jeunesse veulent réaliser un reportage sur la vie des jeunes aujourd'hui, cette expérience sera donc bénéfique pour l'aboutissement de ce projet. La ville d'Avion va également positionner des jeunes sur cet événement.



Semaine du Développement Durable 2015

Une semaine pour sensibiliser, une année pour agir

Cette initiative a pour objectif de sensibiliser aux enjeux du développement durable, apporter des solutions concrètes pour agir, inciter à l'adoption de comportements responsables.

Un mois d'activités riches et variées à Méricourt

● Samedi 28 Mars 2015 à partir de 9H : **Distribution de compost**, Parking Avenue de Flöha. Moment convivial autour d'une grillade de poissons
ET

Visite de l'exposition de Samuel LEMORE : Les minuscules méricourtoises
Photos issues de longues pérégrinations à travers notre commune, autour du terroir, sur les chemins de randonnée... Ces minuscules créatures habitent toutes, notre ville. Abeilles, papillons, araignées... vivent parmi nous et jouent un rôle essentiel dans notre biodiversité.

● Jeudi 2 Avril 2015 de 14H30 à 18H30 au collège : **Atelier VELOS** pour les collégiens, petites réparations et conseils d'entretien.

● Samedi 4 Avril 2015 à 9H : **Nettoyage d'un quartier de la ville**
RDV au Terroir «Le Bossu» et **Visite de l'Exposition Photographique de Samuel LEMORE**



● Samedi 18 Avril 2015 à 9H, Place Jean Jaurès : **Rencontre «Si on faisait des économies d'énergies !»** La Ville de Méricourt, vous propose une rencontre avec les partenaires de notre quotidien (ERDF, GRDF, Sociétés Locales...), pour répondre aux questions sur les économies d'énergies.

● Samedi 25 Avril 2015 de 10H à 12H : **Atelier IKEBANA , Art Floral Japonais**, Espace Culturel et Public La Gare. 10 euros per personne. Réservation (places limitées) à La Gare.

● Vendredi 1er Mai 2015 boulevard Alende : **Marché aux fleurs**

● Dimanche 12 Avril 2015 : **Sortie Vélo «Méricourt comme vous ne l'avez jamais vu !»** Une jolie balade en famille à travers la ville au détour de petits chemins méconnus. RDV à 9H, Place Jean Jaurès et **Atelier Vélos** sur la place, réparations et conseils d'entretien.

● Mardi 14 et Jeudi 16 Avril 2015 Place de la République : **Plantations participatives**, plantation de vivaces en collaboration avec les écoles, les Méricourtoises et Méricourtois. Rendez-vous sur place à partir de 9H.



Tous les week-ends, la Résidence Henri Hotte se paie le ciné !

C'est désormais un usage bien établi : chaque week-end, les résidents se voient proposer au sein même de la résidence deux films. Le samedi soir et le dimanche après midi. Les films sont le plus souvent de moins d'un an, ce qui permet aux résidents de rester dans l'actualité culturelle. Mais le cinéma est aussi un moyen de favoriser les dimanches en famille.



Une prestation adaptée aux résidents

«Samedi soir, la séance a lieu à 19H30 pour ne pas obliger certains résidents à choisir entre se coucher relativement tôt et aller voir un film qui les intéresse» précise Hassan Aït Hessagir, animateur de la résidence. Le choix des films se fait en balayant l'actualité cinématographique à plus de six mois (auparavant les films ne sont généralement pas distribués hors cinémas labellisés CNC) Le but est d'offrir une palette d'œuvres ouvrant les horizons les plus divers. «Les résidents préfèrent les films gais et légers, comme «mais qu'est ce qu'on a fait au bon dieu» mais ne boudent pas non plus certaines œuvres qui les interpellent dans leur vécu générationnel, comme *Philomena* de Stephen Frears» ou des films un peu excentriques comme *Apprenti Gigolo* de Woody Allen» souligne quant à lui Franck Debaecke.

Une incitation à prolonger les visites en famille

«Nous avons refondu une partie des tarifs afin de favoriser les visites du dimanche» souligne l'équipe «Nous avons baissé certains tarifs, pour que les enfants et petits-enfants viennent manger le midi. Mais on sait ce que c'est : une fois le repas terminé, les plus jeunes enfants s'ennuient parfois, et la famille ne peut rester autant que le voudrait le résident C'est la raison pour laquelle nous avons créé ciné-dimanche, où le film, que nous choisissons «tous publics» peut être regardé en famille.»

Ajoutons que les résidents aiment sortir en salle sans attendre que les films parviennent jusqu'à eux, ils ont été nombreux à aller, cette année trois fois, au ARRASFILMFESTIVAL. C'est ainsi qu'ils ont découvert, entre autres, en novembre le film «Bébé-Tigre» en sortie officielle fin janvier. De vrais festivaliers !

Seniors

Banquet des Âînés 2015

Offert par la Municipalité aux
Retraités Méricourtois

**Mercredi 29 Avril
à 12H30**

**Espace Sportif
Jules Ladoumègue**

Entrée sur présentation du coupon
d'inscription - Service de bus gratuit

Au Menu

Potage du Cultivateur

Jambon Cru et Billes de Melon
sur Salade de Saison

Gigollette de Canard Confite au Sel de
Guérande accompagnée d'un Millefeuille de
Fontenay Façon Brick et sa Poêlée de Légumes

Assiette de Fromages sur Lit de Salade Verte

Entremet Poire/Caramel
et Fruits Secs Marinés au Rhum

Café



**Inscriptions du
07 au 17 Avril 2015**

En Mairie, Service 3ème Age
Tél. 03 21 69 92 92

Un précieux don de temps

Les associations caritatives plus que nécessaires face à une misère inquiétante...

Porter secours et assistance aux plus démunis, offrir de l'aide, du soutien, être à l'écoute ... C'est souvent le sens de l'engagement des bénévoles de nos 4 associations caritatives présentes sur la ville : les Restos du Cœur, le Secours Populaire, le Secours Catholique et la Croix Rouge. Œuvrant en étroite partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) leur intervention prend diverses formes face à la détresse croissante des plus démunis.

De-trop- nombreuses familles bénéficiaires, jamais trop de bénévoles...

Pour ne citer que deux chiffres : 247 familles inscrites aux Restos du Cœur, 50 au Secours Populaire ! Aides à l'énergie, à la formation, soutiens alimentaire et vestimentaire, actions culturelles, solidaires... ou tout simplement une oreille attentive ; même si chacune des associations fonctionne de manière différente, toutes offrent ce même accueil chaleureux, dans le respect de la confidentialité.



Une relation humaine primordiale et une bonne connaissance du terrain...

Parce que les bénévoles sont méricourtois, parce que les associations travaillent en réseau ensemble et avec la ville, parce toutes sont animées par cette volonté farouche de recréer du lien social, de nombreux projets sont menés en partenariat comme l'Arbre de Noël de la Solidarité qui réunit chaque année

600 personnes autour d'un spectacle et d'un goûter. Des moments conviviaux où, le temps de quelques heures, les soucis sont de côté et l'isolement rompu.

Face à l'aggravation des situations prises en charge : merci pour ce précieux accompagnement, parfois dans l'urgence !



*«Le contraire de la misère,
ce n'est pas la richesse.
Le contraire de la misère,
c'est le partage.»*

Abbé Pierre

**Responsables locaux :
basés à la
Maison de la Solidarité
71 rue Pasteur (03.21.40.47.60)**

- Secours Populaire : Roger JANKOWSKI
- Croix Rouge Française : Janine PIOSIK
- Restos du Cœur : Nicole DEMUYNCK
- Secours Catholique : Véronique ALLART

Le collectif d'habitants du projet de cheminements piétons «Si on faisait un bout de chemin ensemble ?» vous donne rendez-vous !

Avec son budget participatif de 50 000 euros le collectif d'habitants a décidé, lors de sa réunion du 12 Février, de travailler sur un nouveau secteur : le quartier du Maroc.

Mais d'autres chantiers se poursuivent : voir comment vivent les aménagements du Chemin du Bossu ; créer une signalétique et un logo pour le projet, étudier la connexion entre la cité des cheminots et l'avenue de Flöha (en collaboration avec le Conseil Général) ... Et tellement d'autres chemins à créer encore ! En 2014 l'accent avait été mis sur le square dit « Courty Guy ». Suite à plusieurs rencontres avec l'école et les riverains, le mobilier a été acheté. Mais où l'installe-t-on ? Quel nom donner à ce parc familial ? DECIDONS-LE ENSEMBLE autour d'une maquette, avec l'aide d'un architecte paysagiste, avant la pose



définitive des aménagements au printemps.

Cette activité s'adresse à tous : petits et grands !

**Rendez-vous le Mercredi 18 Mars
à 18H00 en Mairie**

Pour plus de renseignements ou vous inscrire contacter Sophie MOLLET en Mairie : par téléphone au 03.21.69.92.92 ou par mail sophie.mollet@mairie-mericourt.fr.

Une idée de projet pour votre quartier ? Le FPH est le coup de pouce qu'il vous faut !



L'Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt (ADCM), présidée par Daniel BRANCHU, gère une enveloppe de 23 000 euros (financée à 70% par la Région et 30% par la Ville) pour soutenir des initiatives portées par les habitants (ex : activités sociales, culturelles, sportives...) dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants (FPH).

Si cela vous intéresse, contactez le service Projet de Ville-Territoires en Mairie : Sophie MOLLET, Delphine ANDRZEJCZAK ou Cathy NOWAK vous remettront le «Kit du porteur de projet» et vous aideront dans le montage de votre action (Tél : 03.21.69.92.92).

**Dates des prochains
Comités de Gestion :**

**17 Mars, 21 Avril, 19 Mai,
23 Juin, 15 Septembre,
20 Octobre, 17 Novembre et
15 Décembre.**

Ecoles maternelles et élémentaires pour entretenir et maintenir

Dans la répartition des compétences, si les Départements ont en charge les collèges et les Régions les lycées, les lois de décentralisation précisent que les communes ont la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles maternelles et élémentaires. A Méricourt, la Municipalité maintient ses efforts pour donner aux écoles des conditions de sécurité et de confort toujours améliorées et accueillantes pour les enfants et les équipes éducatives.

Pour accueillir chaque jour près de 1300 écoliers, la Ville comptabilise pas moins de six écoles maternelles et cinq établissements élémentaires. Chaque année d'importants crédits sont investis dans des programmes de rénovation et d'embellissement des écoles qui représentent 25 % de son patrimoine. La qualité de l'environnement scolaire reste un souci constant pour les élus et cette recherche de qualité se traduit par la rénovation et l'amélioration fonctionnelle des équipements.

«Nous avons un patrimoine en bon état qu'il faut entretenir, rénover, maintenir aux normes d'accès, de sécurité et faire



vivre. Nos écoles sont aux normes mais toutes ne répondent pas encore aux dernières réglementations énergétiques et environnementales» explique Laurent Ducamp, adjoint aux travaux, à l'environnement et au cadre de vie.

Poursuivre les économies d'énergie

D'où un intérêt économique et de confort pour la municipalité de poursuivre sa politique en matière d'économie d'énergie. Travaillant sur des établissements construits à une époque où il n'y avait pas de souci de consommation, il faut donc aujourd'hui les moderniser et optimiser les consommations énergétiques. *«La lutte contre les déperditions énergétiques s'effectue par des travaux d'isolation à l'échelle de l'ensemble des bâtiments.*

Dans un premier temps, cela est passé par l'étanchéité et notamment en toiture (réparations et rénovations) avant d'axer l'action sur l'isolation thermique et phonique par le remplacement des menuiseries (fenêtres et portes d'entrée double vitrage)» précise Frédéric Termine directeur des services techniques.

Rénover et isoler des façades complètes

«Des tranches sont engagées chaque année pour rénover et isoler des façades complètes dans divers établissements et actuellement nous sommes à 50% réalisés sur l'ensemble des écoles». Ces opérations vont se poursuivre sur l'école Pierre et Marie Curie avec une enveloppe de 90 000 € prévue sur les trois années à venir. L'amélioration des performances éner-



: des travaux en permanence un patrimoine accueillant



gétiques se ressent par l'isolation mais aussi par une rénovation des systèmes de chauffage qui est en cours dans un marché en gestion déléguée afin de devenir plus performant au niveau de la production du chauffage et dans la déperdition énergétique.

Tous ces travaux sont bien évidemment complétés par les travaux d'entretien courant comme le remplacement des sanitaires, la rénovation des sols, les travaux de peintures des salles de classes, les peintures extérieures et sous les préaux réalisées par les services municipaux.

Bien entendu, les vacances scolaires et surtout celles d'été restent les moments privilégiés pour toutes ces interventions.

En quelques chiffres...

Un budget conséquent est consacré chaque année pour les écoles. En voici quelques extraits sur 2014.

En investissement :

60 000 € consacrés aux travaux de rénovation et d'entretien

25 000 € pour l'achat de mobilier (armoires, tables, chaises... remplacées selon leur vétusté et en concertation avec les directions d'établissements)

10 000 € pour le remplacement des stores

En fonctionnement :

200 000 € de dépenses en fluides (gaz, électricité et eau) pour l'ensemble des écoles

30 000 € en téléphonie, informatique et abonnements

76 800 € pour le nettoyage quotidien des 11 établissements scolaires



Jobs d'été et cours d'école

En 2014 et dans le cadre des jobs d'été (18/25 ans) quatre jeunes Méricourtois ont remis en peinture les jeux dans les cours des écoles maternelles de la commune. L'opération sera renouvelée cette année.



Des espaces propres

Lorsque les établissements scolaires sont fermés, 33 personnes, dont les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) qui effectuent aussi du temps scolaire, sont mobilisées pour balayer et nettoyer les sols, vider les poubelles, astiquer tableaux et mobiliers ou récurer les sanitaires. Et c'est bien grâce à l'efficacité et l'endurance de ces travailleuses de l'ombre que les enfants et les enseignants bénéficient d'équipements publics propres et agréables. Une tâche quotidienne accomplie avec professionnalisme par ces agents municipaux dans les onze écoles de la ville.





Voirie : Fissures, effondrements, certaines parties des routes souffrent de la circulation et des rigueurs de l'hiver. Tous les ans sont programmés des travaux dits de purge pour entretenir et rénover plusieurs secteurs et carrefours de la commune. Les derniers en date ont concerné la rue Jules Mousseron au carrefour avec la rue de Douaumont. Les passages piétons en pavés autoblocants affaiblis ont également été refaits.



Elagage : Le service des espaces verts a commencé l'élagage des platanes, érables, prunus de la ville. Cette végétation connaît aujourd'hui son importance sur l'esthétique et le climat urbain offrant sensation des saisons et rafraîchissement de l'atmosphère. L'arbre constitue une composante importante de la nature dans la ville en participant à la diversité biologique. Pour cette toilette hivernale, pas moins de 200 arbres ont été élagués. Le broyage des déchets est effectué sur place avant d'être recyclé à titre de compost et de paillis.



Découverte d'une sape : Lors de la phase de rabotage des travaux de purge en chaussée réalisés à l'angle des rues Pierre Simon et Nobel, la voie s'est affaissée sous l'engin de près de 20 tonnes. L'intervention d'une dépanneuse poids-lourds a été nécessaire pour sortir la raboteuse de cette délicate situation, laissant ensuite entrevoir une sape de plus de trois mètres de profondeur.





Réseau d'eau : Un programme de rénovation des conduites d'eau est lancé. Depuis 2014, 100 canalisations ont été changées sur les 300 prévues.

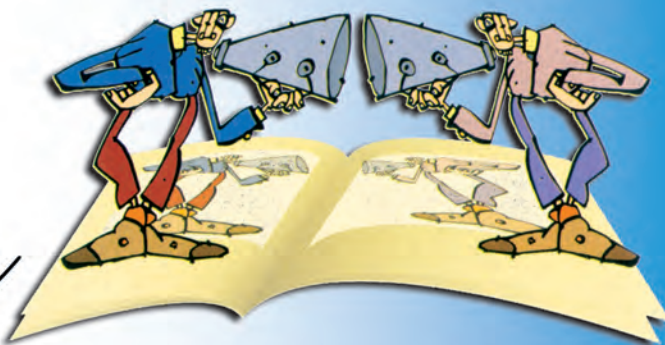


Pas de tir extérieur : La compagnie des archers va bénéficier d'un stand de tir extérieur fermé et sécurisé. Les services des espaces verts et de voirie ont procédé à l'aménagement des lieux situés près de l'espace sportif Jules Ladoumègue.



Remise en peinture : Les vacances scolaires sont mises à profit pour effectuer des travaux d'entretien dans les établissements scolaires.

TRIBUNE Libre



Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Juin 2014 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre. Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Méricourt Notre Ville. Les textes sont reproduits in-extenso.

Pour la Liste d'Union de la Gauche

TENIR BON !

Avec le débat d'orientation budgétaire, puis le vote du budget, les Élus majoritaires de gauche de la liste «Ensemble pour Méricourt» sont entrés dans un moment fort de leur mandat. Dans un même élan constructif.

Depuis plusieurs années, sous l'effet de la crise de 2008, l'évolution des finances locales nous montre des signes inquiétants. La courbe des dépenses est devenue plus rapide que celle des recettes, et cela indépendamment des baisses des dotations d'État.

Aussi l'annonce du projet de loi des finances 2015 d'une baisse des dotations qui se poursuivra jusqu'en 2017 accentue encore les difficultés rencontrées par une municipalité comme la nôtre.

Cette situation est liée d'abord par ces responsables en haut de l'État en 2008 qui ont alors préféré refinancer les banques plutôt que de servir l'intérêt public.

Cela dit, notre responsabilité locale, et de notre majorité, est de faire face. Et de tenir bon.

Tenir bon, c'est continuer à bien maîtriser nos dépenses. Tenir bon, c'est encore continuer à nous désendetter. Tenir bon, c'est aussi élaborer des stratégies financières afin de réduire nos dépenses sans pour autant diminuer nos capacités d'action. Tenir bon, c'est poursuivre sans cesse notre recherche de nouvelles subventions.

Ce n'est pas à nous Méricourtois de payer leur crise ! Et même si nous la subissons au quotidien, notre rôle d'Élus de la gauche, est de ne pas en rajouter.

Ainsi, la CAF a revu, cette année encore, ses barèmes. Et cependant, nous avons fait le choix d'un moratoire sur les tarifs des activités enfance-jeunesse. Nous continuons cette politique. Nous tenons bon.

Notre prochain gros projet, que certains critiquent déjà sans que l'on sache vraiment pourquoi, réside dans le futur restaurant municipal et le Centre social et d'éducation populaire. Ce projet permettra à tous les enfants (les scolaires et ceux des centres de loisirs), aux Méricourtois aussi, de se restaurer dans de bonnes conditions. Il permettra de désengorger les écoles.

Oui, ce projet a un coût. Mais nous savons déjà que nous pouvons compter sur la volonté des Élus de gauche et sur la compétence des Services municipaux pour aller chercher, et obtenir, les subventions nécessaires au plan intercommunal, départemental, régional et même au niveau européen.

Alors oui, ce budget 2015 est ambitieux. Mais il recherche aussi toujours cet équilibre nécessaire pour que ce ne soit pas les Méricourtois qui en pâtissent.

Olivier LELIEUX

Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste du Front National

PC ET PS MEME POLITIQUES MEME COMBATS

Méricourtoise, Méricourtois

Lors d'une réunion organisée par la municipalité, la SIA, avec la participation de l'association AJONCS en la salle annexe de l'école Mermoz, les habitants de la cité étaient conviés à partager leurs avis et décider d'un projet communal de jardins partagés, en exposant leurs visions et leurs interrogations sur ce projet tout en faisant des propositions. Une fois de plus, la population n'a pas été écoutée, seul un groupe communal a défendu ce projet. Forcément bien préparé, et bien embrigadé par notre maire. Même maire qui comme à son habitude décide sans respecter l'avis de la population, devant ce qui n'a rien d'un projet, mais simplement de vous mettre devant le fait accompli car déjà décidé sans se soucier de l'avis des riverains, car le jardin verra le jour, et même déjà démarré de plus la « pseudo » représentante des locataires que personne n'a jamais vu sauf !! Elle l'avoue elle même !! Lors du porte à porte pour les élections, cette conseillère municipale, n'a fait qu'apporter de l'eau au moulin de la municipalité. Voilà pour l'intégrité de la personne. Quand à l'intégrité de la société immobilière de l'Artois, des choses sont à revoir.

PAS DE VOTE DES RIVERAINS STYLE 49/3 cette politique de dictature doit cesser, nous devons mettre fin aux dépenses inutiles de notre argent, votre argent. Projet emploi « 0 » Projet logement « 0 » Projet sécurité « 0 »

DASSONVILLE LAURENT PRESIDENT DU GROUPE FN

Pour la Liste d'Union de la Droite et du Centre

LA FRANCE MALADE...

...de la "Hollandie", virus FH-MV qui ronge le pouvoir d'achat, la capacité de travailler ou de trouver un emploi, qui augmente la pression fiscale inacceptable pour l'organe nommé "portefeuille" ! Symptômes : amaigrissement, déprime... Ce virus doit être éradiqué ! Et non pas comme en janvier, faire l'objet d'une récupération malsaine ! La Hollande s'attaque aux communes, en leur réduisant leurs médicaments que sont les dotations, subventions... qui fait que, au lieu de se redynamiser, sombre dans la sinistrose !

Pour faire tomber votre fièvre, on va vous annoncer 0% le taux d'augmentation de vos impôts locaux mais on ne vous dira pas que l'emprunt annuel fera une montée de température inquiétante.

Pour reprendre des couleurs, les tarifs des centres aérés, des activités, etc, etc... ne bougeront pas mais, parce que la Hollande a baissé ses médicaments (subventions et coefficients CAF par ex.), la part de la ville sera supérieure, donc toujours vous les payeurs !

Il y a des acharnements que je ne comprends pas dont celui de l'extrême-droite qui s'oppose fermement au nouveau restaurant scolaire, ils n'ont pas compris que c'était pour le BIEN-ETRE des enfants, du personnel communal, de celui du "peuple" comme ils savent si bien le dire "Peuple" ? Nous voilà revenu dans les années 45-50 sous l'ère communiste... les frissons me reprennent, en sachant très bien ce qui se cache derrière tout ça !

Enfin, c'est juste ma façon de penser

Daniel SAUTY

Pour l'Union de la Droite et du Centre

Liberté d'expression ?

L'assassinat odieux des journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo aura fait, entre autres, remonter à la surface le débat sur la liberté d'expression. Peut-être trop habitués à cette liberté fondamentale, nous avons sans doute oublié, perdu, ce qui fait l'esprit même de cette liberté née avec la Révolution, inscrite, en 1789, dans la Constitution et désormais garantie par la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Libéré de l'emprise monarchique, le peuple de 1789 a faim. Il veut du pain, mais aussi le droit de s'exprimer. Sur ce point au moins, la nouvelle puissance publique lui assure une satisfaction primordiale par l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) : «Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement». C'est encore avec cet article 11 que la démocratie peut enfin naître et exister réellement.



Car, en effet, le principe démocratique repose sur les débats, l'expression libre des opinions. C'est encore la DDHC, avec son article 10, qui en fixe le principe général... mais aussi les limites de la liberté d'expression : «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuse, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi». Autrement dit, la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres...

prend que la loi soit ferme pour protéger le citoyen des provocations, la haine ou/et à la discrimination raciale, à la diffamation. Mais il nous faut surtout admettre que la liberté d'expression appelle du haut de son socle qu'est la démocratie, à l'écoute respectueuse des idées, avis et opinions des autres pour que chacun puisse vivre sa citoyenneté de manière libre, et dans l'égalité.

Cependant, la notion de «trouble à l'ordre public» reste plutôt vague. On com-



Ville de Méricourt

Marchés aux Puces 2015



Avril :

Dimanche 12 Avril de 8H00 à 18H00 : Rues Taverne, Paul Asquin, M. Altazin - Organisé par l'Association «Bien vivre dans sa cité» (Inscriptions au Local de l'Association : 94, avenue de France - Tél. 06 63 81 49 39) - Tarif : 3 euros les 4 mètres

Mai :

Jeudi 14 Mai de 9H00 à 17H00 : Avenue J. Prin, rue P. Simon, Parking Espace Ladoumègue, Roberval - Organisé par les «Débrouillards» (Inscriptions : Club «Les Débrouillards» - Tél. 06 19 78 83 46) - Tarif : 1 euro le mètre

Dimanche 17 Mai de 8H00 à 18H00 : Places Jean Jaurès et de la République, Avenue Le Gentil, Rues Mirabeau, Voltaire, de la Gare et Condorcet - Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose (Inscriptions : Café «Chez Annie», rue Mirabeau - Tél. 03 21 69 92 63) - Tarif : 5 euros les 5 mètres

Juin :

Dimanche 7 Juin de 8H00 à 18H00 : Rues Paul Asquin, - Organisé par le Club des Cœurs Joyeux (Inscriptions au Club les Mardi et Vendredi de 14H00 à 18H00 - Tél. 06.32.92.18.52) - Tarif : 1 euro le mètre

Juillet :

Dimanche 19 Juillet de 8H à 18H : Av. du 10 Mars (à partir Rond-point des Droits des Enfants), Rues Robespierre (jusqu'à l'angle rue Mousseron), P.Simon (jusqu'à l'angle rue du 19 Mars), Av. J. Prin (jusqu'à l'angle rue Roberval) et Parking Espace Ladoumègue - Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose (Inscriptions : Café «Le Brazza», rue P. Simon - Tél. 03 21 40.50.00) - Tarif : 5 euros les 5 mètres

Août :

Dimanche 9 Août de 8H00 à 18H00 : Rue Roberval, - Organisé par le Secours Populaire Français et l'Association « Bien vivre dans sa cité » (Inscriptions : Local, 94, Avenue de France Tél. 06 64 72 44 96 ou 06.63.81.49.39) - Tarif : 3 euros les 4 mètre

Dimanche 23 Août de 9H00 à 17H00 : Avenue J. Prin, rue P.Simon, rue Roberval, parking Ladoumègue - Organisé par le Club des Débrouillards (Inscriptions au club Tél. 06.19.78.83.46) - Tarif : 1 euro le mètre.

Septembre :

Dimanche 27 Septembre de 8H00 à 18H00 : Places Jean Jaurès et de la République, Avenue Le Gentil, Rues Mirabeau, Voltaire, de la Gare et Condorcet - Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose (Inscriptions : Café «Chez Annie», rue Mirabeau - Tél. 03 21 69 92 63) - Tarif : 5 euros les 5 mètres

